

de l'élevage judicieux qui lui a permis de conserver et d'améliorer ses qualités laitières, nous avons cru devoir suggérer, lors de l'ouverture du concours, de le laisser libre, non pas pour les vaches de toutes races, comme semble le croire notre correspondant, mais pour les croisées jersey-canadiennes, et nous sommes heureux de voir que notre idée a prévalu dans le second concours.

(2) L'assertion de notre correspondant nous paraît risquée. Pour être certain que de telles vaches n'existent pas, il faut avoir des informations bien précises de toutes les parties du pays, et nous connaissons des vaches canadiennes qui surprendraient probablement notre correspondant. Si, lors du premier concours, il ne s'en est pas rencontré qui ait atteint le maximum de 12 lbs. ce n'est pas tant parce qu'il n'y en a pas, que parce que ce concours a pris un peu les gens par surprise, et que les conditions en ont effrayé un certain nombre.

(3) Encore une fois, notre correspondant ne paraît pas saisir ici l'idée du concours. Il ne s'agit pas de chercher la meilleure vache laitière du monde parmi les canadiennes. Il s'agit de démontrer que la vache canadienne peut donner d'aussi bon résultat que les autres races, tout en étant une race qui, vu le degré d'acclimatation qu'elle a reçu, dans notre pays, y résiste mieux aux rigueurs du climat, et exige moins de soin que les autres races pour donner une moyenne de profit aussi satisfaisante. De ces deux points, nous sommes parfaitement convaincus par notre propre expérience.

(4) Pour pouvoir établir une comparaison juste entre ces vaches et une vache canadienne donnant 10 et 12 lbs. de beurre, il faudrait établir ce que toutes, elles ont coûté d'entretien à leurs propriétaires, pour arriver à donner ces quantités.

(5) A votre avis, si pareille chose arrivait, le concours n'aurait plus sa raison d'exister, vu que l'idée qui a présidé à son établissement, savoir : l'amélioration de la race canadienne, serait absolument mise de côté.

(6) Notre correspondant admettra sans doute que le concours aurait toujours pour résultat de fournir à un acheteur qui voudra acheter la vache ainsi primée, l'occasion de se la procurer à coup sur. De plus, si cet acheteur, qui se donne la peine de payer un haut prix pour cette vache extraordinaire, veut en conserver les croûtes qu'il en aura obtenue au moyen d'un bon taureau canadien provenant d'une vache bonne laitière aussi, il sera sur de perpétuer les bonnes qualités de la vache primée. C'est là le résultat qu'espère atteindre la *société d'industrie laitière*, et non pas celui de mettre, dès à présent, chaque cultivateur en mesure d'avoir une vache qui a eu le prix au dernier concours. Nul concours, quelque libre qu'il fut, ne pourrait amener ce résultat immédiat de permettre à chacun d'avoir un des animaux primés. Ils ne seraient jamais assez nombreux pour cela.

(7) L'idée de l'intervention du gouvernement peut avoir du bon. Mais pour qu'elle puisse être mise à exécution, le concours tel qu'établi est absolument nécessaire, et pendant plusieurs années, pour faire connaître ces bonnes laitières que les écoles d'agriculture devraient, suivant notre correspondant, se procurer.

(8) D'après les conditions du concours, telles que posées, de telles erreurs sont rendues à peu près impossibles.

(9) La condition du concours contre laquelle s'élève notre correspondant est absolument nécessaire pour empêcher les adversaires de la vache canadienne de dire que le propriétaire s'est trompé, si toutefois, ils ne vont pas jusqu'à croire qu'il s'est parjuré. La perspective de gagner \$100 ou \$50 est d'ailleurs assez alléchante pour qu'un homme se donne la peine de s'assurer les services de deux voisins deux fois par jour pendant sept jours. Dans ce bas monde on n'a rien sans peine. (Réd.)

Le Négondo (Érable à Giguières) et la Plaine (Érable rouge)

Saint-Barthélemy, juin, 1885.

Monsieur.—Dans l'intéressant article que vous avez publié ce printemps au sujet de la fête des arbres, j'ai remarqué avec plaisir que vous avez donné la préférence à la plaine (érable rouge) sur le négondo pour le reboisement ou la plantation d'arbres d'ornement. Vous le savez, monsieur, depuis plusieurs années, j'ai beaucoup vendu de graine de négondo, j'ai beaucoup vendu de ce plant par conséquent j'en ai beaucoup cultivé. Sans doute il possède certaines qualités, mais il a un grand inconvénient dans son extrême flexibilité qui le fait plier à tout vent et bien souvent se rompre, car s'il a la faiblesse du roseau, il n'en a pas toujours la souplesse. Nous avons ici une espèce toute particulière de plaine rouge (érable rouge) qui possède toutes les propriétés du négondo, mais à un degré bien supérieur. Je dis, espèce particulière, car il paraît qu'on ne la rencontre nulle part dans les Laurentides qui passent au Nord de la paroisse. Elle ne croît naturellement, dit-on, que dans cette partie de la vallée du Saint-Laurent qui constitue nos parages. La croissance est aussi rapide que celle du négondo. Tandis que celui-ci croît tortueux malgré tous les soins, cette plaine au contraire, s'élève avec autant de hardiesse, de majesté que l'orme. Son bois est très dur, franc dans la force du terme, au dire des connaisseurs; et elle possède toutes les propriétés sucrières des érables. Son feuillage est magnifique. Je vous en envoie un échantillon. Je m'adresse à vous pour vous demander si, par son feuillage vous reconnaîtrez son espèce. Comme vous le verrez, son feuillage ressemble beaucoup à celui de l'érable canadienne. Un monsieur à qui j'ai déjà vendu beaucoup de négondo est venu ici il y a près d'un mois. Je lui montrais celles qui ornent la place publique ici tout près ainsi que les alentours du couvent, (car il faut vous dire que dans notre paroisse, on n'en plante presque pas d'autres). "Je n'ai jamais vu d'arbres si magnifiques, me dit-il." Ceux qu'on a plantés au couvent entre autres depuis trois ans seulement, dépassent déjà de beaucoup les plus haut points des toits des granges environnantes. Ici les cultivateurs connaissent bien les espèces de bois qui se rencontrent sur la montagne et tous s'accordent à dire que c'est une espèce exceptionnelle. Monsieur, si vous le voulez bien je vous en enverrais quelques plants afin que vous en jugiez par vous-même. Si j'avais connu cette plaine plus tôt, je n'aurais jamais vendu de négondo. Le premier qui ait introduit le négondo dans le pays est un M. Lebrun, de Maskinongé. J'ai vu son bois, je n'ai pas rencontré un seul négondo mesurant plus de 6 à 7 pouces de diamètre, tandis que cette plaine atteint les plus grandes dimensions des arbres forestiers.

C. SYLVESTRE.

La plaine (érable rouge) dont il est question dans la présente correspondance m'est particulièrement familière, car j'ai suivi pendant cinq ans les progrès de croissance d'un bocage de cette variété de plaine. Je dis variété à dessein, car la plaine se présente sous des aspects bien variés dans diverses parties de notre province, suivant le climat, le sol et l'exposition qui agissent sur ses habitudes de croissance. On remarque d'ailleurs le même fait au sujet de notre vigne sauvage (*vitis riparia*) qui dans certains endroits est chétive et forme une grappe imparfaite à fruits aigres, tandis qu'en d'autres lieux elle donne un raisin agréable, forme une grappe bien fournie et est d'une croissance fort vigoureuse.

Pour en revenir à la plaine en question, elle se rencontre sur les rives du Saint-Laurent depuis les environs de Trois-Rivières jusqu'en haut de l'île de Montréal. Elle a attiré depuis assez longtemps déjà l'attention des amateurs par la beauté de son port, et la rapidité de sa croissance et elle a été cultivée en certains endroits au sud du fleuve, avec grand succès. C'est à Varennes que je l'ai observée en premier lieu, sur la propriété de M. Barnard. Là, en neuf ans, elle a donné de semis, des arbres de huit pouces de diamètre qui ont à cet âge été entaillés avec succès pour l'écoulement de la sève qui a donné un excellent bois.

Nos lecteurs remarqueront que cette plaine est préconisée aussi par M. le président de l'association forestière de la province de Québec qui en parle avec éloge dans le dernier numéro du Journal. Dans sa correspondance, en effet, l'honorable M. Joly constate comme le présent correspondant les